

REGLEMENT DE LA GUIGNEAISE NATURE 2019

- **Organisateur**

GUIGNEN LES BONS PIEDS (support technique: BRUZ ATHLETISME) organise le
Dimanche 15 décembre 2019
4 courses à pied.

1- Parcours

Course A : La GUIGNEAISE Nature 14 km ; départ: 10h

Course B : La PETITE GUIGNEAISE Nature 8 Km ; départ: 10h10

Course C : Course Minimes (H, F) Benjamins (H, F) 3 km (2 boucles) ; départ:10h15

Course D : Course Poussins (H, F) et école athlétisme 1 Km (1 boucle); départ: 11h45

2- Licences et certificats médicaux

C'est une condition **OBLIGATOIRE** pour participer à une compétition.

Dans le cadre de la mise en place des règles de sécurité, l'organisateur s'assurera, au regard de l'article L.231-3 du Code du Sport, que les participants sont

- titulaires d'une Licence Athlé Compétition, d'une Licence Athlé Entreprise, d'une Licence Athlé Running (Santé Loisirs option « Running ») ou d'un Pass' Running délivrés par la Fédération Française d'Athlétisme ;

- ou titulaires d'une Licence sportive au sens de l'article L.131-6 du code du sport délivrée par une fédération uniquement agréée et sur laquelle doit apparaître, par tous moyens, la non contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la Course à pied en compétition ;

- ou titulaires d'une Licence délivrée par la Fédération Française de Triathlon, la Fédération Française de Course d'orientation, ou la Fédération Française de pentathlon moderne ;

Les participants aux courses enfants poussins/poussines (2009-2010) et école d'Athlétisme (2011-2013), Benjamins (es) (2007-2008) minimes (2005-2006) devront présenter une autorisation parentale ou une licence ou un certifat médical

- ou titulaires d'une Licence délivrée par l'UNSS ou l'UGSEL et dans la mesure où ils sont valablement engagés par l'établissement scolaire ou l'association sportive ;

- ou, pour les autres participants, titulaires d'un **certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition datant de moins d'un an ou sa photocopie**. Ce document sera conservé en original ou en copie par l'organisateur en tant que justificatif en cas d'accident. Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la présentation du certificat médical.

Les coureurs licenciés de la Fédération Française d'Athlétisme devront impérativement joindre la photocopie de la licence ou du Pass' Running 2019-2020.

Les coureurs non licenciés, Français ou étrangers, ou les coureurs licenciés à une autre fédération devront joindre au bulletin d'inscription l'original du certificat médical ou sa photocopie de non contre-indication à la pratique de la course à pied **EN COMPÉTITION** datant de moins d'un an à la date de l'épreuve 15/12/2019.

La validité de la licence ou du certificat médical s'entend le jour de la manifestation.

Les inscriptions par Internet seront validées par les organisateurs dès la réception des documents demandés.

ATTENTION : La responsabilité des organisateurs étant directement engagée, aucune inscription ne sera enregistrée si la preuve n'est pas faite de l'existence du certificat médical par sa présentation directe ou la présentation d'une licence acceptée par la FFA

La course de 8 Km est ouverte de cadets (H, F) (2003-2004) à Masters (H, F) licenciés ou non.

La course de 14 Km est ouverte de cadets (H, F) (2003-2004) à Masters (H, F) licenciés ou non.

3- Inscriptions

Le droit d'engagement est 9€ pour la **course A (La GUIGNENAISE NATURE)** et de 7€ pour la **course B (La PETITE GUIGNENAISE)** avant le samedi 15 décembre et **+2€ le jour de la course**. (1€ sera reversé à une association)

L'inscription peut se faire:

- Par courrier ou télécharger le bulletin d'inscription sur le site www.guignen-lesbonspieds.com auprès de M. DUCLOYER Vincent 14 Le Biffoué 35580 Guignen
- Par internet : <http://www.klikego.com> Le paiement est obligatoire sur le site; pas de remboursement des frais d'inscriptions (même sur présentation d'un certificat médical)

Les inscriptions par internet seront closes le Samedi 14 décembre à midi.

- Par chèque à l'ordre de « Guignen Les Bons Pieds».

4- Dossards

Ils seront à retirer le jour de la course à partir de 8h à la salle de la Prairie de Guignen – rue Basse.

Le port du dossard intégral remis par l'organisation est obligatoire, il devra être lisible lors de la course. Toute infraction à cette règle entraînera le non classement de son auteur.

5 Ravitaillement

Il est prévu un poste au 5^{ème} Km, un au 10^{ème} km et un à l'arrivée.

6- Assurance

Les athlètes licenciés bénéficient des garanties accordés par leur Licence

L'association Guignen Les Bons Pieds a souscrit une assurance responsabilité civile auprès de la MAIF.

Il incombe aux non-licenciés de s'assurer personnellement.

Les organisateurs ne pourront en aucun cas, être tenus responsables du défaut d'assurance individuelle

7- Sécurité du parcours :

Les concurrents doivent respecter le balisage et les consignes des commissaires de course. Les concurrents s'engagent également à ne rien jeter et à respecter les propriétés privées, ainsi que la végétation.

L'organisation décline toute responsabilité en cas de défaillance physique, d'accidents causés par le non-respect du code de la route, de perte, de vol d'objets ou de matériel.

L'organisation se donne le droit de modifier ou d'annuler tout ou partie des épreuves pour des raisons de sécurité. Des signaleurs seront présents à chaque traversée de route

8- Sécurité

Elle sera assurée par la sarl Ambulances BELLOIR Guichen/Guignen et le docteur Théaudin de GUICHEN ainsi que par des signaleurs munis de radios et de portables.

9- Récompenses

Chaque concurrent franchissant la ligne d'arrivée se verra offrir un lot. Les trois 1^{ers} H et F au scratch ainsi que le premier et la première de chaque catégorie seront récompensé(e)s.

Lots surprises.

10- Droit d'image

L'organisateur se réserve le droit et sans contrepartie d'utiliser les photos réalisées lors de la course pour les besoins des différentes publications.

11- Résultats

Ils seront affichés le jour de la course, transmis à Ouest France le jour même et disponibles sur le site internet <http://www.courenbretagne.fr> ou le site <http://www.guignen.lesbonspieds.com>

Les participants pourront demander la non publication de leurs données nominatives dans les résultats ; pour cela il leur suffira de contacter l'organisateur le jour de la course ou sur le site [guignen-lesbonspieds.com](http://www.guignen-lesbonspieds.com)

12- ANNULATION COURSE

En cas de force majeure, d'évènement climatique, de catastrophe naturelle ou de toute autre circonstance mettant en danger la sécurité des concurrents, l'organisation se réserve le droit de modifier le circuit ou d'annuler l'épreuve sans que les concurrents puissent prétendre à un quelconque remboursement.

13- ENGAGEMENT CONTRACTUEL

L'inscription d'un(e) participant(e) atteste qu'il a pris connaissance du règlement de l'édition 2019 et qu'il s'engage à en respecter sans restriction l'ensemble des dispositions.

BULLETIN D'ENGAGEMENT



Nom..... Prénom.....

Adresse.....

Commune..... Code Postal.....

Date de Naissance/...../.....

Catégorie:

Ecole athlétisme (2011-2013)

Poussins, poussines (2009-2010)

Benjamins, benjamines (2007-2008)

Minimes (2005-2006)

Cadets, cadettes (2003-2004)

Juniors (2001-2002)

Espoirs (1998-2000)

Seniors (1981-1997)

Masters 1 (1980-1971)

Masters 2 (1970-1961)

Masters 3 (1960-1951)

Masters 4 (1950 -1941)

Masters 5 (1940 et avant)

Licence FFA: NON OUI

Si oui:

Club..... N°.....

Délivrée le.....



A présenter à la remise du dossard:

La licence ou un certificat médical de non contre-indication de la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an (15/12/2019).

Course choisie: A B C D

Course A : La GUIGNENAISE NATURE 14 km départ: 10h, **Prix:9€**

Course B : La PETITE GUIGNENAISE NATURE 8 Km départ: 10h10, **Prix:7€**

Course C : Course minimes (H, F) Benjamins (H, F) 3 km (2 boucles)

départ: 10h15 (Pas de chronométrage) **Gratuit**

Course D : Course Poussins/Poussines et école athlétisme 1Km (1 boucle)

départ: 11h45 (Pas de chronométrage) **Gratuit**

Pour les courses A et B : supplément de 2€ pour inscription le jour de la course

Bulletin à expédier à l'adresse suivante:

M. Ducloyer Vincent 14 le Biffoué 35580 Guignen

